

pays et les Antilles. L'honorable ministre y fut envoyé, il y a environ deux ans, aux frais du gouvernement, pour traiter avec les populations de ces îles afin de développer notre commerce avec elles. Or, comme résultat de sa visite, ou comme résultat d'autre chose, notre commerce avec les Antilles a diminué, au lieu d'augmenter. Une des causes de cette diminution, c'est qu'il n'a pas voulu leur donner sur le marché canadien les mêmes avantages que leur donnaient les États-Unis sur leur propre marché. Ces insulaires répondirent qu'ils ne pouvaient pas continuer à acheter nos produits, lorsque nous ne voulions pas admettre les leurs sur notre marché, à des conditions aussi avantageuses que celles auxquelles les États-Unis les admettaient sur leur marché.

Voyons maintenant ce qu'a été notre commerce avec les Antilles. En 1873, longtemps avant l'existence de la politique nationale, nos exportations dans ces îles s'élevaient à \$3,989,000. En 1883, dix ans plus tard et cinq ans après l'établissement de la politique nationale, ce commerce était tombé à \$3,125,000. En 1893, encore sous le régime de la politique nationale et en dépit de tous les efforts tentés pour développer ce commerce, y compris l'établissement de deux lignes de steamers entre Halifax et les Antilles, nos exportations étaient tombées à \$3,146,000, cette grande diminution ayant eu lieu malgré les facilités données par le gouvernement canadien et les dépenses qu'il avait faites pour procurer ces facilités. Je ne crois qu'il y ait lieu d'être satisfait de cet état de choses. Dans le discours du Trône, on se déclare satisfait du développement du commerce. Trouvez matière à satisfaction dans ces faits, M. l'Orateur ? Y a-t-il de meilleurs débouchés et de meilleurs prix pour ceux à qui on les avait promis ?

Je désire maintenant parler d'un autre pays, d'un pays situé à nos antipodes, les colonies australiennes. Depuis quelques années, le ministre des Finances soutenait qu'il était possible d'établir avec ce pays un commerce très considérable pour une grande quantité de nos produits ; et l'an dernier, le ministre du Commerce fut envoyé en Australie par notre gouvernement, qui pays toutes ses dépenses, pour voir s'il y avait place pour les produits du Canada, et s'il n'était pas possible d'établir un commerce avantageux avec ce pays. Après des investigations complètes, il revint et, il y a quelques semaines, il porta la parole à une assemblée de l'Association des Manufacturiers de Toronto, alors qu'il s'exprima comme suit, si ses paroles ont été fidèlement rapportées par les journaux :

Voyez ce qu'a fait la compagnie Massey-Harris, depuis cinq ans. J'ai ici un état de ses affaires l'an dernier. Il y a cinq ans, lorsqu'elle envoya pour la première fois son agent en Australie, pour vendre des moissonneuses et des faucheuses, on se moqua de lui et on lui dit de rapporter ses machines en Canada. "Où se trouve le Canada ? Nous ne connaissons rien au sujet du Canada. Nous faisons affaires avec les États-Unis. Leurs machines sont assez bonnes pour nous, et nous ne voyons pas pourquoi nous achèterions de vous.

Cela indique assurément beaucoup d'ignorance de la part des populations australiennes. Je suppose que le ministre du Commerce avait emporté avec lui une géographie, afin de montrer sur la carte de l'univers où se trouve le Canada. Vous imaginez-vous que les populations de l'Australie étaient aussi peu renseignées sur les industries canadiennes et les produits du Canada, qu'il les a représentées dans cette partie de son discours ? N'est-il pas étonnant qu'il M. MACDONALD (Huron).

y a cinq ans, lorsque la compagnie Massey-Harris, constatait cet état de commerce, la population de l'Australie connût si peu le Canada, qu'elle importait de nos produits pour une valeur plus que double de celle qu'elle achète aujourd'hui, ou, pour être plus exact, 56 pour cent de plus. Va-t-il me dire que la population de l'Australie était si peu renseignée sur les produits du Canada et de nos industries qu'il y a vingt ans, elle achetait une plus grande quantité de nos produits que celle que nous y avons exportée l'an dernier, malgré les plus grandes facilités commerciales qui ont été établies depuis ? On dit que les chiffres ne mentent pas et pour prouver mon assertion, je vais vous donner les chiffres relatifs à notre commerce avec l'Australie. En 1889, l'année même où le ministre du Commerce disait que les habitants de l'Australie étaient si peu renseignés sur le Canada, qu'ils s'informaient de sa situation géographique, nous exportâmes aux colonies australiennes pour \$661,000 de produits canadiens. Ils n'ignoraient assurément pas l'existence du Canada, quand ils achetaient autant de nos produits. Un an plus tard, ils étaient moins renseignés, car ils n'en achetèrent que pour une valeur de \$471,000. En 1891, oubliant encore où se trouve le Canada, ils n'achetèrent que pour \$589,000 de nos produits ; et en 1892, oubliant toujours la situation géographique du Canada, ils en achetèrent pour \$437,000. L'an dernier, alors que le ministre du Commerce y est allé, ils avaient presque oublié le Canada, et ils n'ont acheté que pour \$289,000 de nos produits. Est-ce là un état satisfaisant de l'exportation de nos produits en Australie ? Je ne puis m'accorder avec ceux qui le croient.

J'ai encore quelques mots à dire au sujet des déclarations faites par le ministre du Commerce devant l'Association des Manufacturiers de Toronto. Il demanda à ces manufacturiers pourquoi ils n'exportaient pas une plus grande quantité de leurs produits en Australie, et il leur dit, d'après les rapports des journaux :

En 1892, les États-Unis exportèrent en Australie pour plus de \$11,000,000 de marchandises, et en importèrent pour plus de \$8,500,000. Quelles sont les principales marchandises qu'ils exportèrent et pour lesquelles nous pouvons leur faire concurrence ? Je constate qu'elles consistent en instruments aratoires, céréales, balais et brosses, voitures et chevaux, médecines brevetées, teintures chimiques et médicinales, cotonnades, poisson saumon en boîtes, cordes, conserves de fruits, matières explosibles, chaussures en caoutchouc, articles en caoutchouc, fonte, machines, clous, scies et outils, balances, machines à coudre, machines à vapeur fixes, chaudières et parties de chaudières à vapeur, poêles, fourneaux de cuisine, etc., fil métallique, tous autres articles en fer, cuir, chaussures, burnais et gilets, autres articles en cuir, huile et ciment, liquors de malt, ardoises pour toitures, pierre, articles en pierre, instruments de musique, orgues, pianos, huiles de baleine et de poisson, pétrole, huile à lubrifier, peintures et couleurs de peintres, papier à imprimer et à envelopper, ouvrages en plaqué, savons de toilette et commun, tabacs, cigares, légumes en boîtes, bois, bois de construction et articles en bois. Voilà les articles que les États-Unis ont expédiés en Australie. Pourquoi les manufacturiers de notre pays ne leur feraient-ils pas concurrence ?

Le ministre du Commerce a entièrement abandonné le principe de la protection. Si le Canada peut lutter avec l'Angleterre et les États-Unis sur les marchés libres du monde, pour les articles que je viens d'énumérer, je vous demande, M. l'Orateur, et le demande au peuple de ce pays, pourquoi l'on chargerait d'un tarif élevé les consommateurs canadiens pour les protéger dans leur propre pays. Si les manufacturiers canadiens peuvent produire ces